



## Contrat d'adhésion au REER collectif de La Banque de Nouvelle-Écosse Directives

Régime d'épargne-retraite (RER) ou Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) collectif  
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse en qualité de fiduciaire

Nouvelle  Modification  Annulation

N° de compte	Code de CP
Nom du titulaire du compte	

### Détenteur enregistré (rentier)

À : Scotia Capitaux Inc. («Scotia Capitaux»)

Nom de l'employeur ou de l'association		Type de compte	
Nom		N° d'assurance sociale	
Adresse			
Ville	Province	Code postal	

### Conjoint cotisant\* (s'il y a lieu)

Nom	Numéro d'assurance sociale
-----	----------------------------

### \* Régime de conjoint seulement

Remarque : S'il y a des retenues à la source, l'employé doit être le cotisant au régime de conjoint.

Est-ce que la retenue à la source/le prélèvement automatique vise des cotisations à un RER de conjoint?

Oui  Non

Si oui, veuillez indiquer le % des cotisations qui sont versées à un RER de conjoint

%

La cotisation doit-elle être versée à un RER de conjoint collectif existant ?

Oui  Non

Si oui, numéro du RER de conjoint collectif

### Signature

Signature	Date
-----------	------